

Comité Technique Local du 10 octobre 2022 : Déclaration des élu.e.s CGT Finances Publiques

Nous voici réunis pour l'une des dernières convocations du Comité Technique Local.

En effet cette instance sera remplacée au 1^{er} janvier 2023 par un Comité Social d'Administration (CSA) qui regroupera les CTL et les CHSCT.

Ainsi, à l'image de ce qui a été fait pour le secteur privé, la logique Macronienne impose la réduction des droits des salariés et des agents publics : moins d'élus, moins de droits, plus de marges de manœuvres pour les directions pour mener leurs opérations de restructurations/destructions.

D'ailleurs ce CTL s'inscrit dans un contexte où l'on annonce à nouveau des destructions d'emplois à la DGFIP éternelle bonne élève en la matière : 850 emplois supprimés en 2023, 3000 d'ici 2027.

Parallèlement, le pouvoir de vivre des salariés en général continue de se dégrader alors que l'inflation explose, que les revalorisations salariales sont insuffisantes et que les profits et dividendes atteignent des records historiques sans que le gouvernement ne daigne les taxer.

C'est pour défendre nos missions, nos emplois, un service public de pleine compétence qui place l'usager à égalité sur tout le territoire, mais aussi pour une **augmentation des salaires et le rattrapage** de ce qui nous a été subtilisé depuis 20 longues années, que **le jeudi 29 septembre les collègues ont cessé le travail et manifesté** leur colère de l'abandon des services publics .

Ce CTL s'inscrit également dans la continuité des opérations de restructuration, le NRP, et dans la continuité des opérations engagées et de leurs effets dans le quotidien des agents, des restrictions budgétaires.

Quant aux **conseillers aux décideurs locaux**, quel beau métier que vous avez mis en place ! Les VRP de l'administration sont fin prêts à prêcher la bonne parole de la M57, sur un territoire de plus en plus vaste qui éloigne, encore une fois, le service public de la population. De plus, pas de contrôle et davantage de conseils.

À cause ou grâce aux chaleurs de l'été, les emplois continuent de s'évaporer. Nous savons bien que le seul objectif du gouvernement est de supprimer des postes.

Depuis des années, vous pensez nous démontrer et nous convaincre que l'on peut faire mieux avec moins de personnel ? Votre programme, ce sont des missions qui se dégradent, des compétences qui se perdent, la mécanisation accélérée des métiers et des services publics qui disparaissent. Là où il faudrait créer des emplois pour remplir des missions, **vous adaptez les missions à la pénurie des emplois.** Vous mettez donc en œuvre un service public à minima.

Par là même, vous **dégradez les conditions de travail** des personnels, qui ne trouvent plus aucune cohérence dans la réalisation de leur métier, ce qui crée de la souffrance éthique : des conflits de valeur.

La conception de la CGT n'est pas du tout la même ! Notre rôle est essentiel, notamment en cas de crise. C'est une évidence. Il faut les moyens en emplois pour remplir l'intégralité de nos missions.

Concernant l'ordre du jour de ce Comité, le transfert de la liquidation de la taxe d'urbanisme nous préoccupe. Les collègues des cellules foncières ont déjà la tête sous l'eau, la CGT FINANCES PUBLIQUES DU TARN dénonce cette nouvelle mission qui leur est attribuée, sans les moyens nécessaires. Lors du transfert d'un précédent service, les organisations syndicales avaient largement averti des risques encourus tant pour l'ensemble des collègues que pour le service public.

Nous n'avons pas été entendus. Le SPF-E a tout de même été transféré, et l'on voit aujourd'hui le résultat. De même, nous nous inquiétons pour les cellules foncières, avec des emplois qui arriveront en 2023 puis 2024 alors que le travail arrive en 2022 !!

Malgré les difficultés, la CGT FINANCES PUBLIQUES DU TARN continuera encore et toujours à dénoncer le manque de moyen et à défendre les collègues.